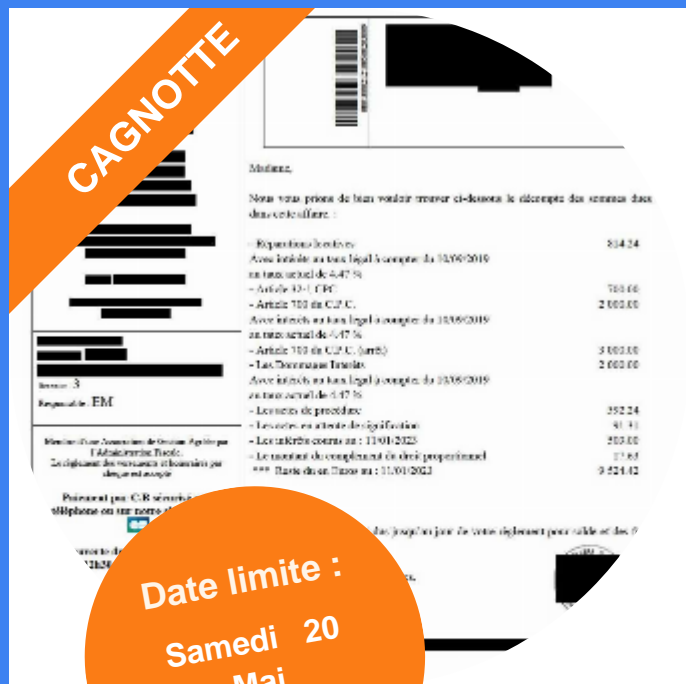


CAGNOTTE



Dommmages et intérêts

Un propriétaire véreux et manipulateur a gagné un procès contre ses anciens locataires (couple avec une enfant) qui subissent des dommages et intérêts à hauteur de 9700€. De plus, il a réussi à rendre l'handicap de sa locataire plus grave. Ces anciens locataires ont toujours payé leur loyer et ont même fait des travaux à la demande du propriétaire sans rien demander en retour. Au procès, il s'est permis de donner des mensonges comme témoignage et a réussi à manipuler la justice qui lui a donné raison. Malheureusement, il n'y a plus moyen pour ces gens de représenter leur dossier à la justice (cour d'appel) et sont contraint de payer cette personne, mais leur situation financière ne leur permet pas trouver cette somme à temps.

Ce couple sans histoire, c'est nous ! D'ordinaire, nous n'avons jamais réclamé à qui que ce soit de l'argent et nous nous débrouillons comme nous pouvons. Ma fierté m'empêche de demander l'aide d'un autre de peur d'être redevable. De plus, j'ai toujours douté de la solidarité de nos jours... Mais en tant que père, je le fais

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/84sVIUBe>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Jonathan Callou